

DEMANDE DE SUBVENTION 2026

NOM DE L'ASSOCIATION :

☐ Première demande

☐ Renouvellement

SUBVENTIONS DE :	MONTANTS DEMANDÉS	MONTANTS ALLOUÉS CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
1 - FONCTIONNEMENT	€	€
2 - EXCEPTIONNELLE / PROJET	€	€
TOTAL :	€	€

 <https://vaureal.fr/ca-bouge/vie-associative/dossier-de-subvention-2026>

DATE LIMITE DU DEPOT DU DOSSIER

VENDREDI 30 JANVIER 2026, 17h

Pour tout renseignement : contacter le service vie associative

Tél : 01 34 24 53 80 – 06 99 68 75 15

E-mail : mluquet@mairie-vaureal.fr ; associations@mairie-vaureal.fr

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

⇒ POUR TOUTE DEMANDE INITIALE ET RENOUVELLEMENT :

- ☐ Formulaire « demande de subvention 2026 » dûment complété et signé ;
- ☐ Relevé d'identité bancaire ou postal **actualisé** au nom de l'association ;
- ☐ Procès-verbal de la dernière assemblée générale (2025) ;
- ☐ Rapport d'activité de la dernière assemblée générale (2025) ;
- ☐ Copie des comptes du dernier exercice clos (2025) ;
- ☐ Attestation d'assurance de responsabilité civile et dommages aux biens ;
- ☐ Justificatif de paiement de licences aux différentes fédérations (si affiliation) ;
- ☐ Plaquette ou tout support de communication pour la saison 2025-2026, grille tarifaire ;
- ☐ **Obligatoire 2026**, la copie des diplômes de tous les encadrants sportifs, pour affichage dans les équipements sportifs, enquête d'honorabilité.

☐ **En cas de modification statutaire (y compris changement de bureau)**, le récépissé de déclaration de modification à la préfecture, la copie de l'insertion au journal officiel et la copie des nouveaux statuts le cas échéant.

☐ **Si changement de président ou première demande**, le contrat d'engagement républicain (décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021 en application de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021, obligatoire pour percevoir une subvention publique).

⇒ COMPLEMENT POUR UNE PREMIERE DEMANDE

- ☐ Récépissé de déclaration de création à la Préfecture ou Sous-préfecture ;
- ☐ Copie de l'extrait de publication au Journal Officiel ;
- ☐ Statuts de l'association signés par le Président ;
- ☐ Composition du Conseil d'administration ;
- ☐ Copie d'autres agréments éventuels ;
- ☐ Attestation d'inscription au répertoire SIREN (numéro de SIRET).

Rappel : pour recevoir une subvention, vous devez obligatoirement disposer d'un **numéro SIRET**. Pour l'obtenir gratuitement et rapidement, faites la demande en ligne sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

PROCEDURE

Le dossier de demande de subvention doit être remis **complété et signé accompagné de l'ensemble des pièces justificatives** mentionnées ci-dessus **avant le vendredi 30 janvier 2026, 17h**.

Seuls les dossiers complets seront enregistrés et instruits.

Différentes transmissions sont possibles selon votre convenance :

Par voie électronique : mluquet@mairie-vaureal.fr ; associations@mairie-vaureal.fr

Par voie postale ou remise en mains propres à l'accueil de l'hôtel de ville :

Hôtel de Ville
Service vie associative
1, place du Cœur Battant
95490 VAUREAL

FICHE 1 : Présentation de l'association

1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Mail de l'association :

Site web :

Adresse du siège social :

PRESIDENTE / PRESIDENT (personne désignée en préfecture) :

NOM, Prénom :

Date entrée en fonction :

Téléphone :

Mail :

SECRETAIRE (personne désignée en préfecture) :

NOM, Prénom :

Date entrée en fonction :

Téléphone :

Mail :

TRESORIERE / TRESORIER (personne désignée en préfecture) :

NOM, Prénom :

Date entrée en fonction :

Téléphone :

Mail :

2. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

N° RNA (n° identification, **obligatoire**, débute par W95300_ _ _ _) :

N° SIRET (**obligatoire** pour une demande de subvention) :

Déclaration **initiale** en préfecture (création) le :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique : ☐ oui ☐ non

Si oui, date du décret :

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes¹ ? ☐ oui ☐ non

Votre association dispose-t-elle d'un agrément ? ☐ oui ☐ non

Si oui, lequel, attribué par, en date du :

A quel réseau, union ou fédération l'association est-elle affiliée ?

¹ Obligatoire pour toute association qui reçoit annuellement plus de 153 000 euros de concours, conformément au décret 2006-335 du 21 mars 2006.

3. RESSOURCES HUMAINES au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre total d'adhérents de l'association (à jour de leur cotisation statutaire) :

Pour la saison 2024-2025 (saison précédente) :

Pour la saison 2025-2026 (saison en cours) :

Répartition des adhérents pour la saison en cours (2025-2026) :

Ages	Nombre d'adhérents			
	Vauréaliens		Non Vauréaliens	
	F	M	F	M
- 6 ans				
6 / 14 ans				
15 / 18 ans				
19 / 59 ans				
60 ans et +				
TOTAL				

Nombre d'adhérents en situation de handicap :

Nombre de pratiquants en compétition :

Ces renseignements sont certifiés conformes.

Cotisation à l'association :

Montant de la cotisation 2024-2025 (saison précédente) :

Montant de la cotisation* 2025-2026 (saison en cours) :

*S'il existe différents montants, merci de joindre le tableau en annexe.

Moyens Humains :

Nombre de bénévoles :

Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée

Nombre de volontaires :

Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (ex. : service civique)

Nombre de salariés :

Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) :

Nombre de CDI :	Nombre de CDD :	Nombre d'emplois aidés :	Nombre d'intermittents :	Autre : (préciser)

FICHE 2 : Subvention de fonctionnement

Présentation des activités de l'association :

Public ciblé :

- | | | | |
|--------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| ☐ Tout public | ☐ 3-5 ans | ☐ 6-10 ans | ☐ 11 – 14 ans |
| ☐ 15-17 ans | ☐ 18-25 ans | ☐ 25-55 ans | ☐ 55 ans et + |

Projets **réalisés** en 2023-2024 :

Projets **envisagés** en 2024-2025 : *(ce que la subvention va financer)*

Participation aux animations / activités de la commune :

Pour les associations sportives, précisez le niveau de compétition des équipes engagées :

Partenaires éventuels de l'association :

Date de la dernière assemblée générale :

Expression libre :

FICHE 3 : Budget prévisionnel 2025-2026 de l'association (version en excel disponible sur le site de la ville)

Date de début d'exercice : à compléter

Date de fin d'exercice : à compléter

Charges	Budgeté	Produits	Budgeté
60 - Achats		70 - Vente de produits et prestations	
Achat de marchandises (boisson, nourriture pour buvette)		Prestation de services (cotisations des activités)	
Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité,...)		Ventes de marchandises	
Fournitures d'entretien et petit équipement		Produits des activités annexes (billetterie, buvette,...)	
Fournitures administratives (fournitures de bureau)		Participations aux déplacements	
Autres achats			
61 - Services Extérieurs		74 - Subventions d'exploitations	
Locations		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) :	
Charges locatives			
Entretien et réparation			
Assurances		Région(s) :	
Documentation			
Divers, licences, ...		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs			
Honoraires, rémunérations intermédiaires			
Indemnités primes de matchs		Intercommunalité : EPCI	
Publicité, annonces, insertions			
Frais de déplacements pour compétitions, matchs, ...		Communes :	
Autres frais de déplacements		Ville de Vauréal	
Missions, réceptions		Pass Solidarité Loisirs (Ville de Vauréal)	
Frais postaux et télécommunications			
Services bancaires			
Divers (préciser la nature) :			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux :	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Fonds européens :	
64 - Charges de personnel			
Rémunérations du personnel			
Charges sociales		Autres établissements publics :	
Autres charges de personnel		Aides privées :	
65 - Autres charges de gestion courante (Précisez) :		75 - Autres produits de gestion courante :	
		Adhésions et/ou licences	
		Dons manuels ou legs	
		Autres recettes (précisez) :	
66 - Charges Financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles (Précisez) :		77 - Produits exceptionnels (Précisez) :	
68 - Dotations aux amortissements et provisions			
Total des charges		Total des produits	

Le budget prévisionnel doit être équilibré : les charges doivent être égales aux produits

FICHE 4 : Subvention exceptionnelle 2025-2026

Intitulé du projet :

Date du projet :

Localisation du projet :

Objectifs :

--

Description :

--

Bénéficiaires :

--

Moyens matériels et humains :

--

Partenariats envisagés et autre subventionnement :
--

<i>(ex : participation des familles, du club, partenariat, sponsoring...)</i>

Budget total du projet : €

Montant demandé à la mairie de Vauréal : €

Joindre le budget prévisionnel du projet en annexe ou le remplir sur la page suivante.

NB : la subvention exceptionnelle sera versée à terme échu du projet, sur présentation des copies des factures acquittées.

Budget prévisionnel du projet :

Charges	Budgeté	Produits	Budgeté
60 - Achats		70 - Vente de produits et prestations	
Achat de marchandises (boisson, nourriture pour buvette)		Prestation de services (cotisations des activités)	
Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité,...)		Ventes de marchandises	
Fournitures d'entretien et petit équipement		Produits des activités annexes (billeterie, buvette,...)	
Fournitures administratives (fournitures de bureau)		Participations aux déplacements	
Autres achats			
61 - Services Extérieurs		74 - Subventions d'exploitations	
Locations		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) :	
Charges locatives		Région(s) :	
Entretien et réparation		Département(s) :	
Assurances		Intercommunalité : EPCI	
Documentation		Communes :	
Divers, licences, ...		Ville de Vauréal	
62 - Autres services extérieurs		Autre(s) commune(s) :	
Honoraires, rémunérations intermédiaires		Autres établissements publics :	
Indemnités primes de matchs		Aides privées :	
Publicité, annonces, insertions		Fédération :	
Frais de déplacements pour compétitions, matchs, ...			
Autres frais de déplacements		75 - Autres produits de gestion courante :	
Missions, réceptions		Adhésions et/ou licences	
Frais postaux et télécommunications		Dons manuels ou legs	
Services bancaires		Autres recettes (précisez) :	
Divers (préciser la nature) :			
63 - Impôts et taxes		76 - Produits financiers	
64 - Charges de personnel		77 - Produits exceptionnels (Précisez) :	
65 - Autres charges de gestion courante (Précisez) :			
		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68 - Dotations aux amortissements et provisions			
Total des charges		Total des produits	

Le budget prévisionnel doit être équilibré : les charges doivent être égales aux produits

FICHE 5 : Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), Madame/Monsieur

(NOM, Prénom)

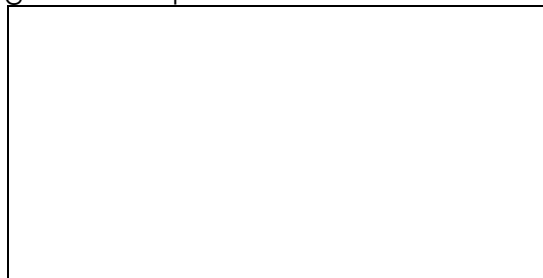
....., représentant(e) légal de
l'association, **déclare sur l'honneur** :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptable, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- Exactes et sincères les informations du présent dossier ainsi que des documents annexés au présent dossier ;
- Que l'association s'engage à fournir à la Ville de Vauréal tous documents complémentaires qui lui paraîtront utiles ;
- Prendre acte que toute fausse déclaration entraînerait le reversement de la subvention attribuée à la structure ;
- Prendre acte que, dans le cadre du financement d'un projet, la non-réalisation de celui-ci entraînerait le reversement de la subvention attribuée à la structure ;
- Que l'association respecte les principes et valeurs de la charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- Demander une subvention totale de € au titre de l'année 2026 ;
- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée sur le compte bancaire ou postal de l'association.

Fait, le :

A :

Signature du président de l'association :



RGPD : Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont conservées et enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Vauréal. Elles sont communiquées à la vie associative pour instruire les demandes de subvention et suivre la vie associative sur le territoire. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données sont conservées pendant 10 ans.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679) vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'effacement en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpo@mairie-vaureal.fr Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.